

Vol d'automobile à Port-Gentil

Le véhicule loué se retrouve à Libreville pour être vendu!

COE

Libreville/Gabon

DEUX Gabonais sans emploi viennent d'être interpellés dans la commune d'Akanda par les agents de la Police judiciaire (PJ). Il s'agit d'Armand Tsoumou et Nzenge Mbembo. Les deux acolytes auraient été contactés par un client en quête d'une voiture, étant entendu que celle-ci devait être acheminée sur Libreville après l'achat. Tsoumou, qui déclare avoir l'habitude de travailler avec des concessionnaires d'automobiles, entreprend donc les démarches nécessaires

consiste à louer des automobiles auprès des concessionnaires, puis à prendre le large avec ces biens et à les vendre. C'est ce procédé que Armand Tsoumou et Nzenge Mbembo ont expérimenté à Port-Gentil, leur lieu de résidence. Les deux acolytes auraient été contactés par un client en quête d'une voiture, étant entendu que celle-ci devait être acheminée sur Libreville après l'achat. Tsoumou, qui déclare avoir l'habitude de travailler avec des concessionnaires d'automobiles, entreprend donc les démarches nécessaires



Photo : COE

Le duo attend d'être présenté devant un juge d'instruction.

pour satisfaire le client. Il lui faut un partenaire dans l'affaire, et ce sera Nzenge.

La transaction est donc

effectuée avec le concessionnaire. Le véhicule loué doit logiquement rouler dans la capitale économique, et pendant

un certain temps, selon les termes du prêt. Mais, une fois entrés en possession de l'automobile, les deux hommes choisissent d'ignorer l'engagement pris auprès de la maison de location. Ils voyagent donc avec la voiture sur Libreville. **DANS LA NASSE** Malheureusement pour eux, lorsqu'ils arrivent dans la capitale, ils sont confrontés à un problème: la personne qui a passé la commande a changé d'avis! Un malheur arrivant rarement seul, le concessionnaire est informé que son bien se trouve à Libreville et non à Port-

Gentil comme convenu. Ses nombreux appels téléphoniques en direction de Tsoumou demeurent aussi sans suite. L'opérateur économique conclut à un vol de véhicule. Aussi, saisit-il la PJ aux fins de diligenter une enquête. Au cours de leurs investigations, les agents finissent par mettre la main sur les deux présumés escrocs. Conduits au poste, ils ont reconnu les faits. Ils seront présentés devant le parquet dans les jours à venir.

Incendie à Port-Gentil

Une maison consumée par les flammes



Photo : Christelle Nisame

Les occupants de l'habitation consumée n'ont pu sauver aucun effet.



Photo : Christelle Nisame

Ce cliché atteste de la violence des flammes.



Photo : Christelle Nisame

Cette habitation mitoyenne a été sauvée de justesse.

CNE

Port-Gentil/Gabon

UN incendie d'une rare violence a ravagé, dimanche dernier, à Port-Gentil, une maison de cinq chambres. Le sinistre, dont les causes demeurent inconnues, s'est produit vers 2 heures du matin, au quartier PG2, dans le

deuxième arrondissement. Si aucune perte en vie humaine n'est à déplorer, par contre, d'importants dégâts matériels ont été enregistrés au cours de cet accident. Vanessa, une des habitantes de la maison sinistrée raconte: «nous étions en train de dormir lorsque nous avons été réveillés par la fille de notre bailleur criant

au feu. Lorsque nous nous sommes levés, nous avons effectivement constaté que le feu partait du plafond d'une des chambres de notre maison.» Des témoignages concordants indiquent cependant que l'occupant de la chambre d'où sont parties les flammes n'était pas chez lui au moment des faits. Par ailleurs, cette

pièce n'avait aucune installation électrique pouvant accréditer la thèse d'un court-circuit comme origine de l'incendie. Qu'est-ce qui a donc bien pu provoquer ce sinistre? Vanessa explique: «le temps pour nous de réaliser ce qui se passait, notre maison avait déjà été considérablement attaquée par le feu.»

En effet, l'habitation, construite en demi-dur, a été envahie par les flammes assez rapidement. La vitesse de propagation du feu était telle que les occupants ont juste eu le temps de sauver leurs vies. Ils n'ont donc pu récupérer quoi que ce soit. Dans cette maison en location vivait une famille de dix personnes, dont une femme ma-

lade et ses enfants, a-t-on appris sur place. Selon des témoins, l'état de santé de la femme malade s'est détérioré suite à ce drame. Les sapeurs pompiers, arrivés sur les lieux avec un certain retard, ont entrepris de circonscire les flammes pour empêcher celles-ci de se propager aux habitations mitoyennes.

Accident de la circulation à Mouila
Des blessés et d'importants dégâts matériels

BPIM

Mouila/Gabon

C'EST ce qu'on appelle se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Un véhicule fou, roulant à une vitesse démentielle, a effectué une sortie de route après que son conducteur en a perdu le contrôle. L'engin a alors foncé sur des personnes qui se trouvaient très loin de la chaussée. Les faits se sont déroulés, récemment, à Mouila, le chef-lieu de la province de la Ngounié. Les victimes - une dame avec



Photo : BPI

Des parents au chevet de l'une des victimes.

son bébé sur le dos et un jeune homme - ont perdu connaissance

après avoir été violemment percutées. Elles ont eu la vie sauve grâce à



Photo : BPI

Une autre sur son lit d'hôpital.

une personne de bonne volonté qui les a transportées de toute urgence

au Centre hospitalier régional de Mouila (CHREM) où elles ont été

immédiatement admises en soins intensifs. Informés, les parents des victimes, une fois au CHREM, ont jugé utile de transférer ces derniers à l'hôpital privé de l'Alliance chrétienne et missionnaire de Bongolo - mieux équipé en plateau technique -, situé à Lémbamba, pour un meilleur suivi des soins. Aux dernières nouvelles, leurs jours ne seraient plus en danger. Quant au chauffeur du véhicule fou, il s'en est plutôt bien tiré, mais son engin a subi d'importants dégâts matériels.